



vous accompagner

# PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE EN AGRICULTURE

■ Pour que le mal-être agricole ne soit pas une fatalité



Crédit photos : CCMSA Image et Événementiel - MAJ décembre 2023

■ Morbihan



La question du mal-être et du risque suicidaire en agriculture est un fait de société. Suite aux plans d'action déjà développés par la MSA et les ARS, **la mobilisation des différents acteurs** impulsée par une feuille de route interministérielle, vise à renforcer les actions déjà engagées et à les développer pour prendre en compte, dans toutes leurs dimensions, les situations de mal-être.

Les raisons du mal-être sont diverses et multifactorielles : crises économiques, crises sanitaires, environnement, difficultés d'ordre personnel... Elles sont vécues de manière singulière, personnelle.

### *POUR QUE LE MAL-ÊTRE NE SOIT PAS UNE FATALITÉ*

Ce guide a pour vocation de présenter les accompagnements possibles pour aider les personnes à analyser leur situation et à sortir d'un état de mal-être.

Il présente également les leviers de prévention pour éviter l'épuisement professionnel et le mal-être.

Sans être exhaustif, c'est un guide pratique avec les contacts utiles.

Il s'adresse aux personnes en détresse, à leurs proches ou aux partenaires professionnels.

## SOMMAIRE

- Faire le point sur les droits sociaux ..... p.4
- Bénéficiaire d'un accompagnement adapté en cas de mal-être  
et autres problèmes de santé impactant l'activité professionnelle ..... p.4
- L'accompagnement médico-social ..... p.5
- Le soin et les services d'écoute psychologique ..... p.5
- Les accompagnements techniques et professionnels ..... p.6/7
- Le droit et les conseils juridiques ..... p.7
- La reconversion et cessation d'activité ..... p.8
- Prévention au travail et développement des compétences ..... p.9
- Relations humaines ..... p.10
- Le lien social, l'écoute et la détection ..... p.11
- Contacts ..... p.12/13/14

**PARGÉ QUE LES DIFFICULTÉS PROFESSIONNELLES PEUVENT IMPACTER LA VIE PERSONNELLE ET PARGÉ QUE LES ALÉAS DE LA VIE PERSONNELLE (SANTÉ, FAMILLE...) PEUVENT AVOIR DES RÉPERCUSSIONS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE. FAIRE LE POINT SUR SA SITUATION PERSONNELLE ET CONSIDÉRER SA SANTÉ AU TRAVAIL**

**Ne pas rester seul face à ses difficultés, oser en parler, les identifier, s'entourer pour rechercher des solutions.**

## Faire le point sur ses droits sociaux (famille - santé - retraite...)

### Relations aux assurés

- **L'évolution de sa situation personnelle, familiale et professionnelle et de ses revenus peut avoir un impact sur les droits aux prestations sociales.**
- Faire le point sur ses droits aux prestations liés à la situation familiale (prestations familiales, RSA, prime d'activité...) sur ses droits santé et protection complémentaire, sur sa retraite mais aussi sur son affiliation ou sa situation professionnelle selon le statut de non salarié ou salarié agricole.

## Bénéficier d'un accompagnement adapté en cas de mal-être, de problèmes de santé impactant l'activité professionnelle

### Service d'Action sanitaire et sociale

#### Accompagnement social individuel

Une **équipe de travailleurs sociaux**, en agence sur les territoires, est à l'écoute pour évaluer, informer, orienter et accompagner.

#### Actions collectives en complément de l'accompagnement individuel :

- Session «Continuer ou se reconverter»
- Sessions d'accompagnement au changement :  
Avenir en soi
- Actions d'accompagnement collectif de répit
- Repenser son bien-être au travail

#### Des aides financières mobilisables

- Pour les situations de mal-être et/ou d'épuisement professionnel : l'aide au répit (remplacement, soutien psychologique, aide au financement de séjours répit...).
- D'autres aides d'action sanitaire et sociale existent.

### Service Santé Sécurité au Travail

**Les médecins du travail et infirmiers en santé au travail** assurent la surveillance médicale des salariés. Ils peuvent proposer des aménagements de poste pour les exploitants agricoles ayant des problèmes de santé. Ils sont en lien avec des partenaires médico-sociaux : CAP Emploi, Agefiph...

**Les conseillers en prévention des risques professionnels** conseillent en individuel et en collectif pour prévenir les risques et améliorer les conditions de travail.

Contactez un conseiller MSA ou prenez un rendez-vous au siège ou dans une agence MSA (détail p.12)

Des rendez-vous « prestations » pour faire le point sur les droits peuvent être proposés

**02 99 01 80 80**

**portesdebretagne.msa.fr**

### MSA Portes de Bretagne

Se connecter à «Mon espace privé» pour tous les services et démarches en ligne sur le site :

**portesdebretagne.msa.fr**

### Secrétariat du service Action Sanitaire et Sociale MSA Portes de Bretagne

**02 99 01 80 20**

*Cf carte des territoires et coordonnées des travailleurs sociaux (détail p.14)*

### MSA Portes de Bretagne

**02 99 01 80 80**

**portesdebretagne.msa.fr**

*Rubrique Notre Action sanitaire et sociale / Règlement des aides et prestations d'Action sanitaire et sociale*

### MSA Portes de Bretagne Secrétariat Santé au travail

ILLE-ET-VILAINE : [administratifst35.blf@portesdebretagne.msa.fr](mailto:administratifst35.blf@portesdebretagne.msa.fr)

MORBIHAN : [administratifst56.blf@portesdebretagne.msa.fr](mailto:administratifst56.blf@portesdebretagne.msa.fr)

**02 99 01 80 80**

### MSA Portes de Bretagne

Secrétariat Prévention des Risques Professionnels

ILLE-ET-VILAINE : **02 99 01 80 88**

MORBIHAN : **02 97 46 52 36**

# L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL

Mal-être, des signaux d'alerte qui se traduisent :  
*par des mots* «Je n'y arrive plus», «Je travaille pour rien», «Je déçois ma famille»...  
*par des maux* : perte d'appétit, manque de concentration, perte du sommeil, douleurs, fatigues... *et des comportements inhabituels* : agressivité, repli sur soi, idées noires. La durée, l'intensité, l'accumulation des signes doivent inquiéter.  
**NE RESTEZ PAS SEUL(E), OSEZ EN PARLER.**

## En cas de danger immédiat

Evoquer ses difficultés avec son médecin traitant. Il pourra aussi orienter vers les professionnels compétents.

### Dispositif Mon psy

- 8 séances par année civile chez un psychologue conventionné, répertorié sur le site dédié
- Séances remboursées sur prescription médicale (60 % par l'assurance maladie et 40 % par la mutuelle ou la complémentaire santé)

### Centre médico-psychologique (CMP) le plus proche du domicile

- Pour des consultations médico-psychologiques et sociales gratuites pour toute personne en difficulté psychique.

### Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSPA) le plus proche du domicile

- Pour un accompagnement et une prise en charge gratuite des personnes souffrant d'addictions ainsi que leur entourage.

### Psychologues libéraux

- Les consultations peuvent être prises en charge par les complémentaires santé, les prévoyances ou les assurances suivant les garanties des contrats souscrits.

Contactez les secours : **15**

Prendre contact avec un psychologue de ce dispositif  
[monparcourspsy.sante.gouv.fr/annuaire](http://monparcourspsy.sante.gouv.fr/annuaire)

Pour rechercher le CMP proche de son domicile

**Site internet : [santé.fr](http://santé.fr)**

Pour rechercher le CSPA proche de son domicile

**Site internet : [santé.fr](http://santé.fr)**

Se référer aux garanties des contrats complémentaires santé, prévoyances et assurances

## DES SERVICES D'ÉCOUTE 24 heures / 24 - 7 jours / 7

### AGRI'ÉCOUTE

Mal-être, solitude, idées suicidaires...

- Pour soi-même ou pour l'entourage
- Un service d'écoute et d'aide psychologique, dédié au monde agricole et rural, 24h/24, 7j/7, assuré par un réseau de psychologues qui répond aux appels ou chats en toute confidentialité et anonymement (jusqu'à 5 temps d'échange avec un même psychologue peuvent être proposés).

### Numéro national de prévention du suicide

- C'est **une ligne d'écoute** tenue par des professionnels de la prévention du suicide, 24h/24, 7j/7.

**Un site internet de conseils et de ressources** pour aider, informer, agir en prévention du suicide

- Il est destiné aux personnes en souffrance, à l'entourage, aux professionnels.

**Numéro national d'écoute du monde agricole**

**09 69 39 29 19**

(prix d'un appel local)

**Numéro : 31 14**

(numéro gratuit)

**Site internet : [3114.fr](http://3114.fr)**

## DES APPUIS POUR RECHERCHER LES LEVIERS AUX DIFFICULTÉS TECHNIQUES ET/OU ÉCONOMIQUES



### Accompagnements techniques sur des productions, des cultures

- Faire des choix techniques sur des productions et des cultures spécifiques.

### Réaliser un diagnostic technico-économique de son entreprise

- Quand les premières difficultés arrivent, faire une analyse de l'entreprise, de l'activité et se faire accompagner pour rechercher avec des professionnels des pistes d'évolution.

## LA CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT

Diagnostic socio-économique et accompagnement des exploitations agricoles en difficulté

#### Intervention d'un expert choisi entre deux organismes pour :

- **la réalisation d'un audit global de l'exploitation agricole** pour une analyse de la situation technique, économique, financière et sociale.  
Aide à l'audit possible : 1 500 € maximum.
- **la réunion de la cellule d'accompagnement** et orientation vers le ou les dispositifs les plus appropriés, accompagnés d'aides financières sous condition :
  - aide à la relance des exploitations (AREA), en fonction du plan de redressement et des emprunts avec un suivi technique
  - procédure collective (RAA, RJ...)
  - aide à la réinsertion professionnelle (ARP) : accompagnement de l'arrêt de l'exploitation et projet de réinsertion
  - aides du Conseil départemental.

Des organismes conseils, des associations, des groupes d'éleveurs peuvent informer, conseiller...

Les centres de gestion et de comptabilité

Dispositif REAGIR  
[reagir56@bretagne.chambagri.fr](mailto:reagir56@bretagne.chambagri.fr)  
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
(détail p.14)  
Accompagnement et conseil stratégique des entreprises : 06 30 98 17 40

Solidarité Paysans Bretagne - Collège départemental 56 (détail p.14)  
[solidaritépaysans.org](http://solidaritépaysans.org)  
07 81 35 75 10 et 06 02 55 07 18

DDTM 56 - STA

Cellule d'accompagnement (détail p.14)  
Fanny Berthias / Laurence Fouque  
02 56 63 74 23 / 02 56 63 74 24  
[ddtm-sta@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-sta@morbihan.gouv.fr)

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
(détail p.14)  
conseil entreprise, stratégie et entreprise en difficulté  
06 30 98 17 40

Solidarité Paysans de Bretagne- Collège départemental 56 (détail p.14)  
[solidaritépaysans.org](http://solidaritépaysans.org)  
07 81 35 75 10 et 06 02 55 07 18

## DES APPUIS POUR RECHERCHER LES LEVIERS AUX DIFFICULTÉS TECHNIQUES ET/OU ÉCONOMIQUES (SUITE)



### Les aides aux cotisations sociales

Aides pour une prise en charge partielle des cotisations sous conditions de revenus et critères sociaux, en prenant en compte annuellement les secteurs en crises...

MSA Portes de Bretagne

02 99 01 80 80

Site internet

[portesdebretagne.msa.fr](http://portesdebretagne.msa.fr)

Rubrique Exploitants/Soutiens aux agriculteurs

Comptable de l'exploitant

## POUR FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES POUR ALLER PLUS LOIN...



### La baisse d'activité pour les salariés

Quand l'exploitant a un ou plusieurs salariés et pour faire face à une baisse d'activité dans l'entreprise, l'employeur peut recourir à l'activité partielle dans les cas suivants :

- Conjoncture économique
- Difficultés d'approvisionnement
- Sinistres ou intempéries à caractère exceptionnel
- Transformation, restructuration ou modernisation de l'entreprise
- Toutes autres circonstances à caractère exceptionnel (ex : Covid 19)

DDETS (détail p.14)

[ddets-activite-partielle@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:ddets-activite-partielle@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Démarches en ligne

[activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/](http://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/)

### Quand un conseil juridique devient nécessaire

Des aléas peuvent fragiliser des situations économiques et financières. Des conseils juridiques peuvent devenir nécessaires pour prévenir ou résoudre des difficultés.

Pour des besoins judiciaires et de proximité, les points justice apportent gratuitement de l'information et un soutien à l'accès aux droits dans les domaines civil, pénal et administratif.

- Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
Service juridique  
Prévention des difficultés - Véronique Hamon  
06 88 20 64 37  
Droit rural - Magali Broustal  
02 97 23 05 55

- Centres comptables  
Leur service juridique

- Point justice

- Conseil départemental d'accès aux droits  
[cdad-ca-rennes.fr](http://cdad-ca-rennes.fr)

## ET SI LA RECONVERSION PROFESSIONNELLE ÉTAIT UNE SOLUTION ?



### Pour la transition professionnelle la reconversion professionnelle

**Le Conseil en évolution professionnelle (CEP)** permet d'avoir une information personnalisée et gratuite pour construire et définir un projet professionnel, d'en vérifier la faisabilité et de bénéficier d'un accompagnement à la formalisation du projet.

**La formation : le bilan de compétences** permet de faire un bilan et d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles afin de définir un projet professionnel ou de formation.

[moncep.org](http://moncep.org)

**Association Transition Pro Bretagne** pour les salariés agricoles

Site internet : [www.transitionspro-bretagne.fr](http://www.transitionspro-bretagne.fr)

### Cesser son activité (pour une reconversion ou un départ en retraite)

- Une réflexion globale de fin d'activité pour la transmission de son exploitation permet de répondre aux questions personnelles, professionnelles, sociales et fiscales.
- Des conseils et des démarches pour réussir sa transmission.

**Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne**

- **RDI** (Répertoire Départ Installation)
- Point Accueil transmission **08 10 90 29 35**

### Faire le point sur sa retraite

- Contacter un **conseiller MSA** ou prendre un **rendez-vous** / [portesdebretagne.msa.fr](http://portesdebretagne.msa.fr) (détail p 12)

- Site internet : [info-retraite.fr](http://info-retraite.fr)

### L'accompagnement au changement

**Session de formation «Continuer ou se reconvertir»**

**Préparation à la retraite**

**Avenir en soi** : une action d'accompagnement au changement qui permet de valoriser ses expériences au service d'un nouveau projet de vie.

**Formation continue** : permet de faire évoluer les compétences nécessaires pour accompagner les évolutions des métiers (détail p.11 - Développer ses compétences)

**Service Formation de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne pour les non salariés agricoles**  
**06 30 98 04 31**

**Service Action sanitaire et sociale de la MSA**  
(détail p 13)

**Autres organismes de formations**



# ET QUAND LES PERSONNES SONT IMPACTÉES PAR LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE... ?



Santé Sécurité au Travail  
Bureau de Consultation  
045



## Préserver sa santé au travail

### Des conseils individuels

- Les conseillers en prévention des risques professionnels agricoles accompagnent les exploitants, les salariés, les entreprises agricoles pour prévenir les risques, améliorer la sécurité et les conditions de travail.
- Ils accompagnent pour l'amélioration de l'environnement et des situations de travail.
- Ils conseillent à la conception, à la transformation des projets d'outils de travail.
- La réalisation d'un diagnostic avec des préconisations d'aménagement peut s'accompagner d'une aide financière, sous condition.

### Des actions collectives

- Des actions ciblées sur le milieu professionnel, des campagnes d'information et de sensibilisation sur des risques professionnels (prévention des chutes, troubles musculo-squelettiques -TMS-, risques liés aux animaux...)

Pour plus d'informations en lien avec la santé et la sécurité au travail : des ressources internet

L'évaluation des risques professionnels, le **DUERP** (Document unique d'évaluation des risques professionnels).

## Penser l'organisation du travail

• **Formation «Repenser son bien-être au travail»** permet en collectif et en individuel de réinterroger son organisation du travail, avec l'élaboration d'un plan d'action d'amélioration.

• **D'autres formations**

• **D'autres prestations : le coaching...**

## Développer ses compétences

**Formation continue** en cours d'emploi

- Pour renforcer ses compétences et s'adapter aux évolutions des métiers et de sa pratique professionnelle, les actifs en activité peuvent suivre des formations selon les priorités des OPCO et du fonds d'assurance formation VIVEA.

Pour les salariés agricoles  
**Médecins du travail et infirmiers**  
**MSA Portes de Bretagne**  
**Secrétariat Santé au travail**

ILLE-ET-VILAINE : [administratifst35.blf@portesdebretagne.msa.fr](mailto:administratifst35.blf@portesdebretagne.msa.fr)

MORBIHAN : [administratifst56.blf@portesdebretagne.msa.fr](mailto:administratifst56.blf@portesdebretagne.msa.fr)

02 99 01 80 80

Conseillers en prévention  
**MSA Portes de Bretagne**

Secrétariat Prévention des Risques Professionnels

ILLE-ET-VILAINE : 02 99 01 80 68

MORBIHAN : 02 97 46 52 36

INRS Santé Sécurité au Travail - Site internet : [inrs.fr](http://inrs.fr)

ANACT : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail - Site internet : [anact.fr](http://anact.fr)

Santé au travail en Bretagne :

- Liste des **consultants** signataires de la charte Risques Psycho Sociaux (Site internet Santé au travail en Bretagne)

Service Prévention de la MSA  
**Secrétariat Santé sécurité au Travail**

ILLE-ET-VILAINE : 02 99 01 80 68 / MORBIHAN : 02 97 46 52 36

Psychologue du travail

Service Formation de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne : [formation-agriculteurs.com](http://formation-agriculteurs.com)  
(détail p.15)

Les organismes de formations agréées

**VIVÉA** pour les non salariés agricoles **Délégation ouest** - 9 rue André Brouard 49100 Angers - **02 41 21 11 34** - [contactouest@vivea.fr](mailto:contactouest@vivea.fr) Site Internet : [vivea.fr](http://vivea.fr)

• **OCAPIAT** (opérateur de compétences pour la coopération agricole, l'agriculture, la pêche, l'industrie agroalimentaire et les territoires) pour les salariés agricoles - **Site internet : [ocapiat.fr](http://ocapiat.fr)**

• **Autres OPCO** (opérateurs de compétences) - pour les salariés

## ET QUAND LES PERSONNES SONT IMPACTÉES PAR LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?(SUITE)



La charge de travail régulièrement trop importante, l'organisation du travail, les relations humaines sont des facteurs à prendre en considération pour une charge de travail tenable psychologiquement et physiquement, définie de manière réfléchie : s'associer ? sous-traiter ? déléguer ?

### S'associer, sous-traiter ou déléguer

Questionner l'organisation et la charge de travail, la répartition du travail entre les associés, le recours aux prestations de service (ETA, CUMA...), le salariat, le remplacement en cas de coup dur...

Recourir à un service de remplacement ou à de l'emploi direct

L'emploi direct

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne

• Service Relations Humaines (détail p 14)  
06 79 08 72 93

Service de remplacement du Morbihan - SEREMOR

Cité de l'Agriculture - Avenue Borgnis Desbordes  
CS 22314 - 56000 Vannes  
02 97 40 38 10

ANEFA Bretagne

02 23 48 26 44 - anefabretagne@anefa.org

### Pour embaucher un salarié ou devenir salarié : des démarches et connaître la réglementation du travail

Pour les offres d'emploi et démarches à l'embauche

Une question en droit du travail

- Fiches pratiques d'information en droit du travail  
- Contacter un agent de contrôle de l'inspection du travail (annuaire disponible en ligne)

Gérer l'organisation du travail

Préserver et entretenir les relations humaines au travail.

ANEFA anefa.org

MSA (détail p 12)

Déclaration préalable à l'embauche (DPAE)

Pôle Emploi pole-emploi.fr

Service renseignements de la DDETS 0 806 000 26

travail-emploi.gouv.fr

bretagne.dreets.gouv.fr (rubrique annuaire de l'inspection du travail)

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
Service des relations humaines 06 79 08 72 93

Les formations RH (Organismes de formation -  
détail p9 Développer ses compétences)

Agri-médiation 02 23 48 27 11

agrimediation@bretagne.chambagri.fr

## ÊTRE TÉMOIN D'UNE SITUATION DE MAL-ÊTRE, COMMENT AGIR ? LE LIEN SOCIAL, LE REPÉRAGE ET L'INFORMATION : C'EST PRÉVENIR LE RISQUE SUICIDAIRE



Le mal-être peut conduire à l'isolement. Tous les acteurs du monde agricole peuvent être amenés à repérer des situations de mal-être. Leur rôle est donc important. Des formations au repérage de la crise suicidaire permettent à des personnes du monde agricole de devenir sentinelles pour agir dans leur réseau.

### Maintenir le lien social, écouter, détecter pour orienter en vue de proposer un accompagnement adapté

#### Les Sentinelles

- L'environnement proche, social ou professionnel peut être un relai pour repérer, écouter, orienter.
- La MSA organise des formations «Sentinelles» de prévention suicide pour les acteurs du monde agricole en partenariat avec l'ARS. La formation permet de renforcer les habiletés et les dispositions spontanées des participants pour repérer dans leurs communautés de vie les signes d'alerte et orienter vers les ressources d'évaluation ou de soin adapté.

#### Des actions de sensibilisation à la prévention du mal-être

- Des réunions d'information sur le mal-être, les accompagnements et les modalités d'orientation, animées par les travailleurs sociaux de la MSA pour les acteurs du monde agricole.

**Des conférences de prévention santé sur les territoires** pour promouvoir la bonne santé mentale.

**Pour devenir Sentinelle :**  
MSA Portes de Bretagne  
Service Animation de la Vie mutualiste  
Secrétariat : 02 99 01 80 26

**MSA Portes de Bretagne**  
Responsable du programme prévention  
du mal-être en agriculture MSA  
02 99 01 80 18  
(Secrétariat 02 99 01 80 20)

Site internet MSA Portes de Bretagne  
[portesdebretagne.msa.fr](http://portesdebretagne.msa.fr)

# POUR CONTACTER VOS ORGANISMES



## MSA Portes de Bretagne



### Votre espace privé sur portesdebretagne.msa.fr

#### Informations 24h/24h



Voir  
vos services



Télécharger  
vos attestations



Suivre  
vos demandes  
et paiements



Voir  
vos documents



Envoyer  
un document



Envoyer  
des messages



Prendre  
un rendez-vous



Demander  
une rectification



Modifier  
vos informations



### Contact téléphonique

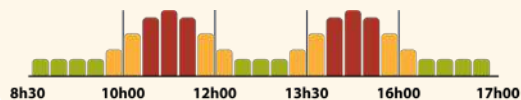
#### Rendez-vous téléphonique ou sans rendez-vous

Si vous avez plusieurs points à aborder,  
vous pouvez prendre un rendez-vous téléphonique ou un  
rendez-vous physique à partir de votre espace MSA

Pour toutes questions ou renseignements  
sur votre dossier,  
vous pouvez nous contacter par téléphone au :

**02 99 01 80 80**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h



### Accueil sans rendez-vous

#### Informations générales, ouverture à tous

**Nos sièges de Bruz et de Vannes**  
sont ouverts au public sans rendez-vous  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Les espaces **France services** permettent aux  
usagers d'accéder aux services du quotidien :

- Informations de premier niveau MSA :  
*La création d'une adresse mail pour l'ouverture  
de l'espace privé, l'accompagnement nécessaire  
pour une demande de prestation, la demande de  
rdv en ligne...*
- Accompagnement au numérique pour  
en favoriser l'apprentissage ;
- Aide aux démarches en ligne.



Retrouvez les adresses des France services sur  
[portesdebretagne.msa.fr](http://portesdebretagne.msa.fr)



### Prendre un rendez-vous personnalisé dans votre agence MSA

#### Conseils personnalisés sur rendez-vous

Lors d'un changement de situation : naissance,  
séparation, nouvelle activité professionnelle,  
départ à la retraite,...

Prenez rendez-vous avec un conseiller au

**02 99 01 80 80**

ou

via **Mon espace privé MSA**,  
rubrique « contact et échanges »

#### Prendre un rendez-vous



## Secteurs des travailleurs sociaux du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine

**Responsables adjointes Action sociale en charge des interventions sociales**  
**MORBIHAN**  
 Anne BERTHIER | Hélène LEDOUX  
 02 97 46 56 16 / 06 76 84 47 31 | ledoux.helene@portedesbretagne.msa.fr

**Responsable du programme Prévention du mal-être en Agriculture**  
 Elisabeth LORET  
 02 99 01 80 18 / 06 47 16 32 16  
 loret.elisabeth@portedesbretagne.msa.fr

**Agence de Dol-de-Bretagne**  
 5 rue du Dr Gringoire  
 ZAC du Colombier

**Aurélië DUPONT**  
 02 99 01 83 26  
 06 78 41 03 62

**Anne DUFOUR**  
 02 99 01 83 24  
 07 84 28 19 96

**Agence de Fougères**  
 13 rue du Tribunal

**Marine MACE**  
 02 99 01 83 15  
 06 37 64 55 67

**Sophie CHEVROULET**  
 02 99 01 83 16  
 06 42 35 40 87

**Agence de Pontivy**  
 3 rue des trois freres Le Forestier

**Laurène FORTIN**  
 02 97 46 93 47  
 06 76 32 95 81

**Sabrina LE BIHAN**  
 02 97 46 93 50  
 06 30 39 11 59

**Agence de Locminé**  
 N°15 parc d'activités de Talvern - Bignan

**Amélie MARTINS**  
 02 97 46 93 73  
 06 30 39 15 53

**Sophie KERMORVAN**  
 02 97 46 93 71  
 06 76 32 91 22

**Agence de Ploërmel**  
 Parc d'activités de Brocéliande

**Alexandra GABILLET**  
 02 99 01 83 55  
 06 42 31 76 71

**Samuella JOSSELIN**  
 02 99 01 83 54  
 06 83 85 00 20

**Emilie MENTEC**  
 02 97 46 93 42  
 06 83 85 29 49

**Agence de Montfort-sur-Meu**  
 4 place du Tribunal

**Béatrice LE ROUX**  
 02 99 01 83 55  
 06 42 31 76 71

**Samuella JOSSELIN**  
 02 99 01 83 54  
 06 83 85 00 20

**Agence d'Hennebont**  
 54 av. de la Libération

**Agence de Le Faouët**  
 23 rue des Cendres

**Thérèse CASALS**  
 02 97 46 93 28  
 06 37 64 90 43

**Manon FOUQUET**  
 02 97 46 93 67  
 06 76 32 93 26

**Delphine MORANTIN**  
 02 97 46 93 63  
 07 72 35 31 25

**Siège de Vannes**  
 10 av. Gal Boëtius Desbordes

**Nathalie BELLEC**  
 02 97 46 52 56  
 06 77 04 81 80

**Marie COGARD**  
 02 97 46 52 48  
 06 30 39 23 14

**Siège de Bruz**  
 La Porte de Ker Lann  
 Rue Charles Coudé

**Charlène GUENNEUGUES**  
 02 99 01 81 50  
 06 80 31 11 09

**Maryvonne BAZIN**  
 02 99 01 80 60  
 06 42 32 78 81

**Agence de Messac**  
 Place Bonabry

**Jeanne LUTON**  
 02 99 01 83 35  
 06 84 50 25 21

**Marie-Michèle HAMON**  
 02 99 01 83 36  
 06 80 40 08 69

**Valérie CHEVRIER**  
 02 99 01 83 34  
 06 71 37 19 53

**Agence de Questembert**  
 18 rue du Calvaire

**Chloé ROBINO**  
 02 97 46 93 11  
 06 42 31 04 67

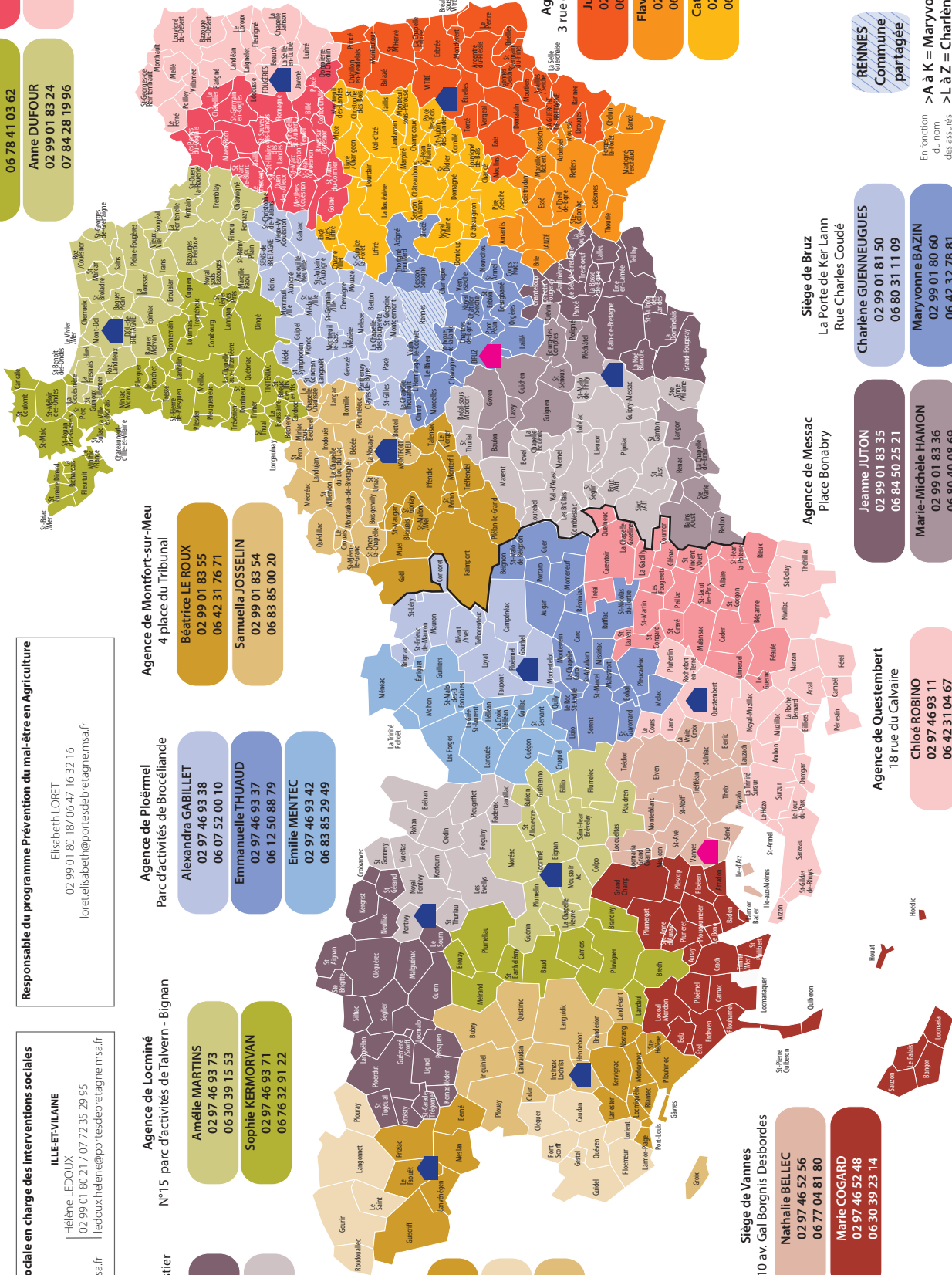
**Aurélië PROVOST**  
 02 97 46 93 12  
 06 30 39 14 95

**Agence de Vitré**  
 3 rue du Bas-Fougeray

**Justine LE BAS**  
 02 99 01 83 44  
 06 30 39 16 79

**Flavie PICHEREAU**  
 02 99 01 83 45  
 06 07 75 09 21

**Catherine GENIN**  
 02 99 01 83 46  
 06 47 16 10 26



**RENNES**  
 Commune  
 partagée

> A à K = Maryvonne BAZIN  
 En fonction du nom des assurés  
 > L à Z = Charlène GUENNEUGUES

Sièges  
 Agences

[Octobre 2023]

## POUR CONTACTER VOS ORGANISMES [SUITE]



### Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne



Morbihan  
Avenue Borgnis Desbordes  
56000 VANNES

02 97 46 22 00  
accueil@morbihan.chambagri.fr

### Solidarité Paysans de Bretagne - Collège départemental 56



12 Avenue Borgnis Desbordes  
56000 VANNES

Accompagnant médiateur  
07 81 35 75 10 - m.malandain56@spaysans.bzh.org  
06 02 55 07 18 - g.tanne56@spaysans.bzh.org  
solidaritepaysans.org

### DDTM

(Direction départementale des territoires et de la mer)



1 Allée du Général Le Troadec  
BP 520  
56019 VANNES CEDEX

02 97 68 12 00  
morbihan.gouv.fr

### DDETS

(Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités en Morbihan)



Parc Pompidou  
Rue de Rohan - CS 13457  
56034 VANNES CEDEX

02 97 26 26 26  
bretagne.dreets.gouv.fr

### ANEFA Morbihan

(Association nationale paritaire pour l'emploi et la formation en agriculture)



Cité de l'Agriculture  
Avenue Borgnis Desbordes  
BP 183  
56005 VANNES CEDEX

02 97 46 22 14 - anefa56@anefa.org  
emploi56@anefa.org

## CONCLUSION

Ce guide n'est pas exhaustif, puisqu'il existe de nombreuses organisations en soutien du monde agricole qui ne peuvent pas être toutes citées.

Les différents professionnels de l'agriculture nommés dans ce guide se donnent comme mission de promouvoir toutes les formes de réseaux, de dispositifs pour en garantir l'accessibilité et l'efficacité.

Pour bien vivre son travail, les liens professionnels sont fondamentaux ; s'intégrer dans des réseaux professionnels, des associations, des groupes de production, des groupes de cultures... contribue à partager, à échanger avec d'autres et à faire évoluer ou se conforter dans ses pratiques.

C'est aussi entretenir du lien social nécessaire et complémentaire avec sa vie personnelle : famille, amis, voisins... pour trouver un état d'équilibre de bien-être.

Bon nombre de difficultés peuvent impacter cet équilibre... la tendance au repli sur soi peut alerter. Nous espérons qu'elle se transforme en rebond par tous les soutiens possibles abordés dans ce guide : le lien social, le soin et les orientations possibles sur le volet professionnel...



■ Morbihan

